

abordés sous un autre aspect et soient plus flexibles dans certaines régions telles que les provinces Maritimes qu'à certains endroits de l'Ontario, par exemple, où l'expansion est lente.

J'espère, en parlant de cette mesure, convaincre les fonctionnaires du ministère de mettre au point des critères efficaces en général dans de vastes régions qui doivent progresser, mais qui pourraient s'appliquer également d'une autre façon, si vous le voulez, dans des provinces assez riches telles que l'Ontario où certains endroits n'ont pas atteint le même niveau de prospérité générale qu'on trouve dans la plupart des régions du Canada.

Je félicite de nouveau le ministre, ses fonctionnaires et le gouvernement actuel de cette mesure avisée et extrêmement progressiste. Au nom de mes commettants, je les exhorte à trouver des méthodes et des critères grâce auxquels ces programmes pourront s'appliquer aux petites régions à croissance lente, comme il s'en trouve en Ontario.

**M. Winkler:** Monsieur le président, je suis très heureux de suivre le député de Renfrew-Sud. Il avait l'air ce soir de quêter une nomination. J'ignore si on lui offrira quelque chose, mais il a déjà aspiré à une nomination auparavant, mais sans beaucoup de succès. Il se pourrait qu'il ait été accepté par le gouvernement avec beaucoup plus d'empressement que je ne l'aurais cru. Je suis très heureux aussi qu'il ait pu profiter de la demande de l'opposition pour prolonger son discours au delà de la limite fixée, car c'était le gouvernement, je pensais, qui voulait accélérer les travaux de la Chambre en supprimant ou diminuant les discours aux différentes étapes des mesures présentées à la Chambre. Dans ce cas, monsieur le président, nous allons continuer d'examiner certains des arguments invoqués par le député et j'exposerai ensuite certaines idées de mon cru.

Je dois avouer que certains points soulevés par l'honorable député m'ont semblé acceptables et que je suis partiellement d'accord avec lui. Mais quand il fustige le parti conservateur pour avoir négligé, alors qu'il était au pouvoir, de s'occuper des encouragements fiscaux au titre des amortissements, je trouve qu'il s'en prend à nous pour avoir examiné toute la question du point de vue de l'expansion lente. Plus loin dans son discours il déclarait catégoriquement que c'était la façon

d'agir et que l'un des critères dont il fallait tenir compte c'était le taux de croissance des différentes collectivités, surtout en Ontario. Encore une fois l'honorable député de Renfrew-Sud jongle avec les paradoxes. Son argument semble sensé tant qu'on ne s'arrête pas à ses paroles.

Je l'ai écouté également accuser le gouvernement conservateur de n'avoir rien fait dans ce domaine. Vu ce qui s'est passé à la Chambre ce soir, je me rappelle très bien qu'il n'y a pas tellement d'années de cela, le premier ministre actuel a exigé que le gouvernement démissionne et passe les rênes du pouvoir à son parti. A moins que le gouvernement ne soit prêt à satisfaire certaines des demandes de l'honorable représentant de Renfrew-Sud et de quelques autres députés qui connaissent les conséquences de cette mesure, si elle est convenablement appliquée, l'heure a sonné à mon avis où le parti libéral devrait songer à transmettre les rênes du pouvoir à ce côté-ci auquel elles appartiennent.

**M. Greene:** Pauvre Canada!

**M. Winkler:** Il a été aussi question des observations de l'honorable représentant de Saint-Hyacinthe-Bagot que le favoritisme politique inquiète, etc. Je dois rappeler au comité la méthode que le gouvernement a établie antérieurement dans ce domaine, à cause duquel on admet que cet usage existe. L'honorable représentant a aussi parlé véhémentement et d'une manière peu flatteuse, je dois dire, de l'honorable représentant de Wellington-Sud et de la manière dont il a démontré le bien-fondé de la mesure. Ce dernier sait mieux que quiconque que, lorsque le gouvernement a fait de Brantford une région désignée—je ne m'y oppose point—les villes alentour, comme Guelph et d'autres, n'ont pas bénéficié de cet avantage.

Je me demande si l'honorable représentant appellerait cela du favoritisme. Est-ce un peu injuste? Cela ressemble-t-il à l'assiette au beurre? Nous savons fort bien d'où vient l'appui financier de ces députés. En l'occurrence, monsieur le président, l'honorable représentant devrait repenser aux paroles qu'il a prononcées ce soir. Il me semble qu'il est temps de reconnaître qui est responsable de cette situation. Il parlait comme un Janus à deux faces: d'un côté il félicitait le ministre d'avoir présenté cette mesure; de l'autre, il exprimait quels critères, selon lui, devraient

[M. Greene.]